

STAPS



MASTER

Activité Physique Adaptée et Santé (APAS)

Prévention, Rééducation, Santé

Formation à l'éducation thérapeutique du patient niveau 1 en Master 1 (certification)



LES DÉBOUCHÉS

- Coordinateur / Chargé de projet
- Cadre ou intervenant de santé
- Création d'entreprise

Domaines

- Collectivités territoriales
- Institutions de santé
- Fédérations sportives
- Associations
- Entreprises



LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

La formation vise à former des cadres capables de construire et de piloter des projets, manager une équipe, coordonner différents acteurs dans le domaine de la santé (prévention, réadaptation) et du sport. A l'issue de la formation, les étudiants ont développé des compétences pour construire des projets de prévention, des protocoles d'entraînement, de réentraînement pour des publics présentant des pathologies diverses, en situation d'handicap. Les étudiants développent des compétences pour l'éducation thérapeutique du patient, l'entretien motivationnel, dans des domaines tels que la prévention-santé au travail, le bien-être en entreprise, la prévention des TMS, l'ergonomie, etc.

LES COMPÉTENCES ACQUISES

Analyser - Organiser - Synthétiser - Optimiser

- Être capable de mettre en place un protocole de réentraînement,
- Être capable de mettre en place et de coordonner un projet sport/santé,
- Être capable d'intervenir auprès de publics diversifiés,
- Être capable de mettre en place un protocole d'ergonomie en entreprise.

CONDITIONS D'ACCÈS

Tout étudiant titulaire d'une licence en STAPS.

MASTER 1

Dossier sur e-candidat en avril et mai,
réponse fin juin

MASTER 2

Dossier à déposer pour début juin,
réponse fin juin

FORMATION CONTINUE

Le Master est accessible aux salariés et demandeurs d'emploi.

Contact : Tél. 03 21 45 85 12 / fcu-fare-lievin@univ-artois.fr.

Ils peuvent faire reconnaître leur expérience pour intégrer le Master via la Validation des Acquis Professionnels et Personnels (VAPP) ou pour le valider via la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) ou encore le parcours mixte.

Contact : Tél. 03 21 60 60 59 / fcu-pac@univ-artois.fr.



LES ATOUTS DE LA FORMATION

La formation articule des savoirs théoriques (enseignants, chercheurs) et pratiques (professionnels experts) dans une formation qui se veut polyvalente. En M2, un événement professionnel « Kalypso » fait vivre aux étudiants une expérience collective et compétitive dans la gestion d'une entreprise, avec des séminaires.

Master 1

Dès septembre 2020, des itinéraires de formation hors site d'inscription seront proposés

Master 1-2

La formation labellisée en Apprentissage permet de trouver des contrats avec des entreprises publics ou privées.



RYTHME DE LA FORMATION EN ALTERNANCE

(calendriers non contractuels)

Planning de la 1^{re} année

Entreprise 36	Université 37-41	U + E 42	Entreprise 43	U + E 44-46	Université 47	U + E 48	Université 49	U + E 50	Université 51	Entreprise 52-53	Université 1	U + E 2	Université 3	U + E 4	Université 5	U + E 6-7	Entreprise 8	U + E 9-12	Entreprise 13-17	U + E 18	Entreprise 19-22	Université 23-25
---------------	------------------	----------	---------------	-------------	---------------	----------	---------------	----------	---------------	------------------	--------------	---------	--------------	---------	--------------	-----------	--------------	------------	------------------	----------	------------------	------------------

Planning de la 2^e année

Entreprise 36-37	Université 38-41	U + E 42	Entreprise 43-44	U + E 45	Université 46-47	U + E 48-50	Entreprise 51-53	Université 1	U + E 2	Université 3	U + E 4	Université 5	U + E 6	Entreprise 7-19	U + E 20-22	Entreprise 23	Université 24-25
------------------	------------------	----------	------------------	----------	------------------	-------------	------------------	--------------	---------	--------------	---------	--------------	---------	-----------------	-------------	---------------	------------------

U + E :
Université + Entreprise

Les contrats de professionnalisation et d'apprentissage sont des contrats de travail à durée déterminée ou indéterminée qui permettent d'effectuer la formation alternativement en entreprise et à l'université. Le contrat de professionnalisation offre une rémunération allant de 55 % à 100 % du SMIC, selon l'âge et niveau de formation du candidat.

Le contrat d'apprentissage offre une rémunération allant de 27 % à 100 % du SMIC, selon l'âge et l'année d'exécution du contrat. Les contrats en alternance vous donnent donc l'opportunité de vous former et d'acquérir simultanément une solide expérience qui facilitera votre insertion professionnelle.

LE PROGRAMME DE LA FORMATION

SEMESTRE 1	SEMESTRE 2
Unité d'enseignement fondamental - Traumatologie - Méthodologie de la recherche (anglais, statistiques...) - Vulnérabilité des publics et programmes d'intervention en APA Unité d'enseignement spécialisé - Maladies métaboliques - Méthodologie de projet niveau 1	Unité d'enseignement fondamental - Déconditionnement et reconditionnement Unité d'enseignement spécialisé - Méthodologie de projet niveau 1 Stage - Au moins 280 heures
SEMESTRE 3	SEMESTRE 4
Unité d'enseignement fondamental - Connaissances du milieu professionnel - Vieillesse - Handicap social et/ou mental Unité d'enseignement spécialisé - Méthodologie de projet niveau 2 - Éducation Thérapeutique du Patient (passage du niveau 1)	Unité d'expérience - Développement de projet (serious game) Stage - Minimum 300 heures

CONTACT

Responsables de la formation :
Annie Carton
tél. 03 21 45 84 73
annie.carton@univ-artois.fr

Claire Toulotte
tél. 03 21 45 84 80
claire.toulotte@univ-artois.fr

Secrétariat :
Pauline Fabrizi
tél. 03 21 45 84 76